



# FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

## *Assemblée Générale Ordinaire Fédération française de Jeu de Balle au Tambourin du 04 novembre 2017 à Gignac*

**Statut du compte rendu :**     Projet pour avis     Validé pour diffusion     Approuvé définitivement

**Clubs présents ou représentés :** Aigues Vives, Aniane, Balaruc, Beauvais OUC, Bellovaque, Bessan, Beuvrages, Castelnau de Guers, Causse de la Selle, Cazouls d'Hérault, Cournonsec, Cournonterral, Florensac, Gignac le Nerthe, Grabels, Hasnon, Jacou, Lavérune, Narbonne, Notre Dame de Londres, Paulhan, La Penne sur Huveaune, Les Pennes Mirabeau, Pignan, Poussan, St Georges d'Orques, St Pons de Mauchiens, Teyran, Usclas d'Hérault, Vendémian, Viols le Fort

**Instances présentes ou représentées :** Ligue Occitanie, Ligue Paca, CD11, CD34, CD59, CD60

**Clubs absents :** ASSE-CMCAS, La Chapelle aux Pots, Gignac, Jarnac, Lattes, Lunel, Mèze, Monceaux sur Dordogne, Montarnaud, Montpellier, St Jean de Cuculles, St Mathieu de Trévières, Vendargues.

**Instances absentes :** CD13, CD19.

### **Ordre du jour :**

1. Election des représentants des présidents de club de Nationale
2. Rapport moral du Président
3. Bilan Financier de la saison 2016-2017
4. Projet de budget de la saison 2017-2018
5. Bilan des commissions
6. Questions diverses

### **Identification du quorum :**

- 57 représentants (1647 voix) sont présents sur 80 (2102 voix) convoqués.

Le quorum étant atteint, Yvan BUONOMO, Président de la Fédération ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire.

## Mise en place de la Commission Electorale

Conformément à l'article 19 des statuts, la Commission Electorale veillera à la régularité des votes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

La Commission se compose d'un président, et de deux assesseurs. Pascal FABRE est le Président et ses assesseurs sont Corinne PONS et Thierry CLEMENT GONZALES.

### 1. Election des Représentants des Présidents de Clubs de Nationales

Lors de l'assemblée générale électorale de novembre 2016, les postes au sein du Comité Directeur de représentant des « joueurs de Nationale » et « Présidents de Clubs de Nationale » avaient été laissés vacants faute de candidats.

Un nouvel appel à candidature a ainsi été réalisé afin de pourvoir ces deux postes.

Concernant les représentants de joueurs, le Président de la fédération déplore qu'aucun candidat ne se soit présenté. Le représentant des joueurs a pour rôle de défendre les intérêts de ses pairs au sein du Comité Directeur. Malheureusement, il faudra faire sans encore une année.

Concernant les représentants des Présidents de clubs, la Fédération a reçu une candidature déposée par M. Frédéric GOUNEL (Vendémian) et Laurent Amet (Florensac - suppléant).

Les 11 présidents de club présents (sur 13 clubs disposant d'une équipe évoluant en championnat national) prennent part au vote.

Les votes s'établissent comme suit :

**Pour Gounel/Amet : 11 voix**

**Contre Gounel/Amet : 0 voix**

**Nul ou abstention : 0 voix**

Monsieur Frédéric GOUNEL (Vendémian) et Monsieur Laurent AMET (Florensac - Suppléant) sont élus au sein du Comité Directeur en qualité de représentants des Présidents de clubs de Nationale.

### 2. Rapport Moral présenté par Yvan Buonomo, Président de la Fédération.

Après avoir remercié l'ensemble des représentants de clubs présents, le Président, Yvan Buonomo, présente son rapport moral :

*« Je tiens à remercier tous les membres du Comité Directeur pour leur implication dans le bon déroulement de notre 1<sup>ère</sup> année à la tête de la Fédération. Malgré les distances parfois importantes entre le siège de la Fédération et les Départements les plus éloignés, je tiens à signaler que la participation aux débats s'est effectuée soit par mail soit par téléphone. A noter que cette année, 2 Comités Directeurs ont été organisés dans les Bouches du Rhône et dans l'Oise.*

*En ce qui concerne les actions de développement de notre discipline sportive, j'ai le plaisir de vous annoncer la création de 2 nouveaux clubs affiliés à la Fédération depuis quelques semaines. La Corrèze compte désormais un second club à Argentat et les Bouches du Rhône un 5<sup>ème</sup> club avec la création d'un club à St Victoret.*

*Avant de laisser la parole à Mme la Comptable qui vous présentera en détail les comptes de résultats pour la saison qui vient de s'écouler, je vous confirme que la tendance observée les années précédentes avec une baisse significative des subventions publiques (Etat et collectivités Locales - Région et Conseil Départemental) se confirme. Ces baisses de recettes nous obligent à trouver des ressources ailleurs, dont en particulier l'augmentation de certaines cotisations ou la recherche de sponsors privés.*

*Je tiens également à remercier l'ensemble des présidents de club qui ont participé à la première réunion organisée courant décembre suite à l'élection de la nouvelle équipe et qui ont fait remonter un grand nombre*

de suggestions d'évolution sur lesquelles les commissions ont pu travailler tout au long de cette première année.

Je remercie tout particulièrement Henri De Ruyver et Alain Mendez qui ont été présents tout au long de la saison en extérieur au bord des terrains et relayé quotidiennement sur le Midi Libre les exploits de nos équipes de Tambourin. Grace à ce soutien médiatique, le sport tambourin a pu avoir une visibilité maximale sur un grand média régional héraultais.

Je remercie la commune et le Club de St Pons de Mauchiens qui ont accueillie et organisé avec brio la « Soirée des Champions » qui a pu ainsi renaitre après plusieurs années d'absence. Près de 160 personnes ont participé à cette soirée et nous aurions pu en accueillir beaucoup plus si nous n'avions pas été contraints par les capacités d'accueil de la salle.

Je félicite enfin tous les Champions de chaque catégorie (Jeunes et Adultes) de la saison 2017. Des félicitations particulières sont à mettre au profit de l'équipe masculine de Cournonterral pour son titre de Champion d'Europe en salle décroché à Madrid, et aux féminines de Cournonsec qui ne sont pas passées loin du titre en extérieur, la rencontre s'étant jouée à l'ultime balle de la partie. »

### **Les résultats nationaux 2017 :**

- **Nationale 1 :**

Place	Club	Pts	MJ	V	D
1	Cazouls d'Hérault	59	16	15	1
2	Vendémian	58	16	14	2
3	Cournonterral TC	56	16	13	3
4	Gignac	37	16	7	9
5	Cournonsec	36	16	7	9
6	Notre Dame de Londres	30	16	4	12
7	Florensac	30	16	5	11
8	Monceaux sur Dordogne	29	16	4	12
9	Poussan	25	16	3	13

Cazouls d'Hérault est désigné Champion de France 2017.

Cazouls d'hérault et Vendémian sont qualifiés pour la coupe d'Europe 2018.

Cazouls d'hérault et Vendémian (finaliste de la Coupe de France) joueront la Super Coupe 2018.

- **Nationale 2 :**

Place	Club	Pts	MJ	V	D
1	Florensac	63	18	15	3
2	Vendémian	62	18	15	3
3	Notre Dame de Londres	60	18	14	4
4	Pennes Mirabeau	50	18	11	7
5	Cournonterral TC	50	18	11	7
6	Cournonsec	45	18	9	9
7	Viols le Fort	36	18	6	12
8	Cazouls d'Hérault	34	18	5	13
9	Poussan	28	18	3	15
10	St Georges d'Orques	18	18	1	17

Florensac est désigné Champion de France 2017.

- **Nationale 1 Féminine :**

Poule des Championnes

Place	Club	Pts	MJ	V	D
1	Notre Dame de Londres	23	6	6	0
2	Vendémian	16	6	3	3
3	Cournonsec	15	6	3	3
4	Grabels	6	6	0	6

#### Poule d'accession

Place	Club	Pts	MJ	V	D
1	Poussan 1	24	6	6	0
2	Florensac	18	6	4	2
3	Poussan 2	12	6	2	4
4	Courmonterral TC	6	6	0	6

Notre Dame de Londres est désigné Champion de France Féminin 2017.

Notre Dame de Londres et Cournonsec sont qualifiés pour la Coupe d'Europe 2018.

Notre Dame de Londres et Cournonsec (finaliste de la Coupe de France) joueront la Super Coupe 2018.

Poussan 1 et Florensac accèdent à la Nationale 1 Féminine en 2018.

Poussan 2 et Courmonterral évolueront en Championnat Hérault 1 Féminin en 2018

### 3. Bilan Financier de la saison 2016 – 2017 :

Le bilan financier et le compte de résultat de la Fédération ainsi que de la Fabrique sont présentés par Madame Pascale Beugnet Comptable de la Fédération.

**F.F.J.B.T.**

Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin

**ASSEMBLEE GENERALE DU**

**4 NOVEMBRE 2017**

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 30/09/2017**

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

- Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions particulières du plan comptable des associations, ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017.
- Les comptabilités de la Fédération proprement dite et de la Fabrique de tambourins (France Tambourin) sont tenues séparément.
- La Fédération présente en conséquence 3 documents de synthèse : les comptes annuels « Fédération », « Fabrique de tambourins », et « Fédération-comptes consolidés »

## **COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE**

(Activité en chiffres)

- Fédération
- Fabrique
- Résultat consolidé Fédération + Fabrique

## COMPTE DE RESULTAT DE LA FEDERATION

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2017

<b>PRODUITS FEDERATION</b>	30/09/2017	30/09/2016
Affiliations & Participations	70 986	72 007
Subventions (montant net)	14 818	42 435
Partenariat & Sponsors	0	65 780
Autres produits	5 541	5 933
<b>TOTAL</b>	<b>91 345</b>	<b>186 155</b>
NB : L'exercice précédent intégrait les produits et les charges du Championnat d'Europe des Nations (environ 80 KE)		
Bénévolat	5 000	19 000

<b>CHARGES FEDERATION</b>	30/09/2017	30/09/2016
Fournitures et charges externes (frais généraux / frais de gestion des compétitions / frais de promotion-communication)	70 856	157 066
Charges de personnel	30 949	35 830
Autres charges	-	415
Charges s/ex. ant./Charges Exceptionnelles	-	-
Dotation aux amortissements	3 916	3 875
<b>TOTAL</b>	<b>105 721</b>	<b>197 186</b>
Bénévolat	5 000	19 000

<b>RESULTAT FEDERATION</b>	30/09/2017	30/09/2016
Total des produits	91 346	186 155
Total des charges	105 721	197 186
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-14 375</b>	<b>-11 031</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE LA FABRIQUE DE TAMBOURINS

### COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2017

<b>PRODUITS FABRIQUE</b>	30/09/2017	30/09/2016
Production/marchandises vendues	63 273	60 186
Partenariat	6 000	4 000
Subventions	7 217	7 076
Autres produits	57	5
<b>TOTAL</b>	<b>76 547</b>	<b>71 267</b>

<b>CHARGES FABRIQUE</b>	30/09/2017	30/09/2016
Achats de matières premières et marchandises consommés (inclus transport)	43 626	49 464
Fournitures et charges externes (frais généraux)	10 232	13 086
Charges de personnel	31 937	26 352
Dotation aux amortissements	2 699	3 413
<b>TOTAL</b>	<b>88 494</b>	<b>92 315</b>

<b>RESULTAT FABRIQUE</b>	30/09/2017	30/09/2016
Total des produits	76 547	71 267
Total des charges	88 494	92 315
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-11 947</b>	<b>-21 048</b>

<b>RESULTAT CONSOLIDE FFJBT</b>	30/09/2017	30/09/2016
Total des produits (Fédé + Fabrique)	167 893	257 422
Total des charges (Fédé + Fabrique)	194 213	289 501
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-26 320</b>	<b>-32 079</b>

## LE BILAN AU 30/09/2017 (Situation patrimoniale et financière)

FFJBT BILAN CONSOLIDE AU 30 SEPTEMBRE 2017

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF		
	Brut	Amort.	Net		
<b>IMMOBILISATIONS :</b>	<b>106 826</b>	<b>69 089</b>	<b>37 737</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>107 611</b>
Matériel Fabrique tambourins	38 972	11 979	26 993	Fonds propres	122 643
Tambourithèque	32 760	25 838	6 923	Résultat de l'exercice	- 26 320
Aménagt et matériels bureaux	35 094	31 272	3 822	Subvention d'investissement	11 288
<b>STOCKS MAT. IERE ET TAMBOURINS</b>	<b>18 506</b>		<b>18 506</b>		
<b>CREANCES :</b>	<b>13 369</b>	<b>-</b>	<b>13 369</b>	<b>DETTES</b>	<b>22 776</b>
Factures Clients / Clubs à encaisser	1 203		1 203	Fournisseurs factures dues	2 842
Subventions à encaisser	6 167		6 167	Dettes sociales	11 262
Autres créances	6 000		6 000	Autres dettes ou charges à payer	5 201
<b>DISPONIBILITES (Comptes bancaires)</b>	<b>60 773</b>		<b>60 773</b>	Produits constatés d'avance	3 470
<b>TOTAL</b>	<b>199 475</b>	<b>69 089</b>	<b>130 386</b>	<b>TOTAL</b>	<b>130 386</b>

### COMPTES ANNUELS AU 30/09/2017 - CONCLUSION

- L'exercice 2016 - 2017 est un exercice déficitaire de 26 320 € (résultat consolidé Fédération et France Tambourin).
- Les excédents réalisés lors des exercices précédents permettent s'absorber le déficit de l'exercice (Fonds associatifs).
- La situation de trésorerie est positive au 30/09/2017 de 60 673 €.
- Les fonds propres nets de l'association sont de 107 611 € au 30/09/2017 (après prise en compte des charges à payer et produits à recevoir).

↳ Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2016/2017 sont mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 1647

**OUI / Avis favorable : 1464 voix (88.89%)**  
**NON / Avis Défavorable : 43 voix (2.61%)**  
**Nul ou abstention : 140 voix (8.5%)**

L'Assemblée Générale adopte le bilan financier 2016/2017 à la majorité.

#### 4. Vote Budget de la saison 2017 - 2018 :

##### PREVISIONNELS 2017-2018

FEDERATION	
AFFILIATIONS & PARTICIPATIONS	77 100
SUBVENTIONS	21 800
RECETTES DIVERSES	7 700
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>106 600</b>
FRAIS DE STRUCTURE	31 050
HAUT-NIVEAU & COMPETITIONS	39 900
SALAIRES & CHARGES	27 050
AMORT. MATERIELS/AGENCT	3 900
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>101 900</b>
<b>RESULTAT FEDERATION</b>	<b>4 700</b>

FABRIQUE TAMBOURIN	
PRODUCTION & MARCH.VENDUES	70 000
SUBVENTIONS	7 160
RECETTES DIVERSES	6 050
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>83 210</b>
ACHATS CONSOMMES	42 000
FRAIS DE STRUCTURE	10 100
SALAIRES & CHARGES	32 400
AMORT. MATERIELS/AGENCT	3 380
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>87 880</b>
<b>RESULTAT FABRIQUE</b>	<b>-4 670</b>
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>30</b>

Le projet de budget présenté intègre notamment des augmentations de cotisations votées par le Comité Directeur. Parmi les augmentations proposées deux sont au delà de la limite de 10% sur la durée du mandat et requièrent ainsi un vote en assemblée générale. Il s'agit des augmentations des engagements en championnat de France extérieur (de 30 à 50 €) et en Coupe de France (de 20 à 50 €).

↳ Les augmentations de tarifs des engagements en championnat et Coupe de France et le projet de Budget 2017/2018 sont mis aux votes

- **Adoption du changement de tarif engagement Championnat de France en extérieur**

Nombre de voix exprimées : 1647

**OUI / Avis favorable :** 1166 voix (70.80%)  
**NON / Avis Défavorable :** 347 voix (21.07 %)  
**Nul ou abstention :** 134 voix (8.13%)

L'Assemblée Générale adopte l'augmentation de la cotisation « engagement Championnat de France extérieur » de 30 € à 50 € à la majorité.

- **Adoption du changement de tarif engagement Coupe de France en extérieur**

Nombre de voix exprimées : 1647

**OUI / Avis favorable :** 1529 voix (92.84%)  
**NON / Avis Défavorable :** 118 voix (7.16 %)  
**Nul ou abstention :** 0 voix (0%)

L'Assemblée Générale adopte l'augmentation de la cotisation « engagement Coupe de France extérieur » de 20 € à 50 € à la majorité.

- **Adoption du budget 2017/2018**

Nombre de voix exprimées : 1647

**OUI / Avis favorable : 1432 voix (86.94%)**

**NON / Avis Défavorable : 177 voix (10.75 %)**

**Nul ou abstention : 38 voix (2.31%)**

L'Assemblée Générale adopte le Projet de Budget à la majorité.

## **5. Bilan des Commissions :**

### **A. Commission statutaire**

#### **a. Commission Formation (rapporteur Yvan BUONOMO)**

*« Je tiens tout d'abord à féliciter et remercier les formateurs de l'ETR qui ont mis en œuvre le parcours de formation permettant de délivrer les diplômes d'éducateur 1er degré et en particulier Gautier Vidal et Célia Delanoy qui ont formé les deux premières promotions lors de 2 stages organisés dans l'Hérault et les Bouches du Rhône.*

*Les premiers diplômés ont été satisfaits du déroulement et du contenu de la formation qui leur a permis d'acquérir les fondamentaux de l'apprentissage du Sport Tambourin. Ce nouveau parcours de formation doit permettre aux diplômés de réaliser un très bon travail aux seins des clubs et notamment vers les plus jeunes joueurs.*

*Par contre, un travail de fond reste à conduire avec la commission afin de consolider ce travail et pérenniser cet outil (question des équivalences avec les anciens diplômés, formalisation administrative, organisation logistique, cadre réglementaire...)*

*La prochaine étape sera de mettre en œuvre un stage dans les Hauts de France. »*

#### **b. Commission Médicale**

La commission médicale n'est pas encore constituée.

#### **c. Commission Juges et Arbitres (rapporteur Célestin ELICES)**

*« Si je devais résumer cette année en un seul mot, je dirai « Lassant ». Lassant car je n'ai pas passé un seul Week-end sans avoir à faire un changement d'arbitrage dont plusieurs de dernière minute ou suite au non déplacement de l'arbitre (4 en tout).*

*Concernant les effectifs, 64 arbitres officiels disposaient d'une licence lors de la saison (Hérault 41, Bouche du Rhône 14, Oise 6, Corrèze 2 et Nord 1). Entre le 23 mars 2017 et le 3 septembre 2017, il y a eu 260 rencontres (championnat N1, N2 et N1féminine, Coupe d'Europe, Coupe Hérault, Coupe France, Super Coupe et Coupe Départementale) qui ont fait l'objet de la désignation d'un arbitre officiel. Plus de 55% des rencontres (soit 144 matchs) ont été arbitrés par seulement 7 arbitres (dont 3 qui ont arbitré plus de 10 matchs et 4 de plus de 20 matchs).*

*Concernant les obligations d'arbitrages faites aux clubs de Nationale, un seul club s'est trouvé en infraction cette saison pour 1 match manquant.*

#### Examen d'arbitre

*Deux sessions ont été organisées le 10 mars 2017 au siège lieu au siège de la Fédération à Gignac et le 05 juin 2017 aux Pennes Mirabeau. 7 candidats ont été reçus (3 sur 10 candidats lors de la première session et 4 sur 12 candidats lors de la seconde).*

*Le prochain examen d'arbitre aura lieu le 09 mars 2018 au siège de la Fédération à Gignac.*

#### Stage jeunes

*La commission a décidé de mettre en place des actions de formation spécifiques vers les jeunes. Un stage a été organisé à Poussan le 30 septembre 2017. Seulement 2 jeunes ont participé à ce stage, peut-être par manque*

d'information. Cette expérience sera renouvelée la saison prochaine.

#### Réunions de pré-saison

2 réunions de pré-saison regroupant les arbitres, les capitaines ou dirigeants des clubs de nationales ont été organisées les 24 et 31 mars 2017 à la Fédération. Ces réunions ont été l'occasion de présenter le projet fédéral en matière d'arbitrage et donner les consignes nécessaires à mettre en œuvre tout au long de la saison (notamment la gestuelle). Malheureusement, un manque d'implication de certains clubs et arbitres n'ont pas permis de porter un message collectif mais nous poursuivrons dans cet axe en échangeant avec l'ensemble des acteurs du jeu (Joueurs, dirigeants et arbitres)

#### • Commission Facultatives

#### **d. Commission Règlement, technique et homologation des aires de jeu (rapporteur Thierry ALIGNAN)**

« Suite à l'élection de la nouvelle équipe, une consultation a été lancée par le Président de la Fédération auprès des Présidents de clubs. Les éléments issus de cette consultation ont servi de base aux réflexions conduites par la commission en lien avec les commissions Championnats et Arbitrage.

Plusieurs axes de travail sont poursuivis :

- Simplifier et adapter les règlements pour une meilleure applicabilité.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du jeu (arbitres, joueurs et dirigeants) à une meilleure connaissance et application

De nombreuses évolutions ont ainsi été déjà mises en œuvre mais un travail de fond reste encore à conduire.

D'un point de vue « Gestion administrative » de nombreux éléments ont évolué notamment :

- La refonte et développement des formulaires types :
  - Annexe tarification.
  - Bordereau d'affiliation.
  - Bordereau de demande de licence.
  - Bordereau de démission.
- D'autres restent encore à faire :
  - Demande de dotation (création de club, Coupe d'Europe...).
  - Engagement des équipes en championnat et coupes Nationales.
  - Demande de modification de date de rencontre.
- Evolution du logiciel de gestion des licences : LoLiTa.
  - Ouverture de la saison au 15 septembre avec la possibilité de saisie des licences dirigeant (finalisation de la procédure d'affiliation) et joueurs anticipés.
- Intégration des nouvelles dispositions règlementaires relatives aux certificats médicaux
  - Pour tout nouveau licencié : un certificat médical de moins de 1 an est requis.
  - Pour tout renouvellement : le licencié pourra faire valoir un certificat médical de moins de 3 ans s'il ne décèle aucun facteur de risque suite au renseignement du questionnaire « QS Sport » mis en place par le ministère. Sinon un nouveau certificat médical de moins de 1 an devra être présenté.
- Approbation du nouveau règlement Dopage (conforme à la réglementation)
- Précisions apportées sur les procédures de démission.
  - Refonte du formulaire (à remplir dans tous les cas).
  - Démission étendue aux arbitres officiels (protection des clubs).
  - Rappel des dates à respecter.
    - En extérieur, le Président d'un club ne peut s'opposer au départ avant le 31 décembre.
    - En salle le Président d'un club ne peut s'opposer au départ avant le 31 juillet.

D'un point de vue « Développement » là aussi, de nombreuses évolutions ont été mises en œuvre :

- Mise en place d'un nouveau module « éducateur 1<sup>er</sup> degré ».
  - Formation qualitative (Equipe Technique Régionale).
  - Reconnaissance de la compétence avec la mise en place d'une licence « éducateur 1<sup>er</sup> degré ».
- Mise en place d'une nouvelle feuille de match (en s'appuyant sur l'expérience Ligue LR).

- Apparition d'une nouvelle colonne « N'a pas joué » en vue de la simplification de la transcription.
- Simplification des types de licences Sportives (3 licences désormais au lieu de 5 au préalable).
  - Suppression des passeports non-compétition et des cartes découvertes.
  - Le licencié veut faire de la compétition, il prend une Licence Compétition Salle ou Extérieur.
  - Le licencié veut faire du loisir (tournoi, entraînements), il prend une Licence non compétition (dont le tarif a été baissé à 15€).
  - Licencié pratique occasionnellement, il prend une licence Open (licence créée spécifiquement et remboursée intégralement par la Fédération).
- Exonération des droits de mutation pour les joueurs souhaitant rejoindre un club nouvellement créé afin de favoriser l'émergence de nouveaux clubs.
- Un travail important a été mené sur l'arbitrage.
  - Abaissement à 16 ans de l'âge requis pour passer le diplôme d'arbitre.
  - Evolution de l'examen d'arbitre avec un examen décomposé en 2 épreuves :
    - 1 épreuve théorique (connaissance des règlements) => arbitre aspirant.
    - 1 épreuve pratique (arbitrage tutoré) => arbitre officiel.
  - Organisation d'une réunion de pré saison extérieur avec les arbitres, Présidents de club et Capitaines.
  - Envoi du livret de la « gestuelle de l'arbitre » à tous les arbitres.

D'un point de vue « Sportif », quelques évolutions de règlement ont été approuvées en Comité Directeur et notamment :

- La clarification de la procédure de début de rencontre qui sera désormais la suivante :
  - L'arbitre et les 2 équipes devront être présentes 30 minutes avant le début de la rencontre (20 minutes en salle).
  - Si une équipe n'est pas présente 20 minutes avant (15 en salle), le forfait lui est appliqué (maintien des 30 minutes de délais de route pour les déplacements hors département).
- L'intégration de dispositions relatives à l'annulation de toutes les compétitions dans un département concerné par une alerte météo de niveau « Rouge ».
- Evolution du règlement Poussin avec la mise en place d'une rotation tous les 3 jeux (adaptation à la pratique)
- La suppression de la possibilité faite aux cordiers d'arrêter la balle sur leur service
- La suppression de la sanction appliquée lorsque l'entraîneur s'adresse à ses joueurs pendant la rencontre.
- La possibilité de déplacer des rencontres de Nationale le mercredi soir (juillet et août) à titre expérimental
- La possibilité d'avancer ou reculer l'horaire officiel de début de rencontre de 2h en cas de conditions météorologiques défavorables (décision du président de commission après avis des clubs et de l'arbitre)
- Et pour le championnat de France en Salle, l'obligation faite désormais d'avoir un arbitre officiel présent sur chaque plateau avec arbitrage bénévole de 2 rencontres à minima par équipe engagée.

Malgré toutes ses évolutions, un travail important reste encore à conduire et des réflexions sont en cours sur :

- La réorganisation des championnats Nationaux en extérieur et en salle
- La règle des surclassements (en lien avec la réflexion sur la réorganisation des championnats)
- La situation des tournois, notamment en salle avec la multiplication des agréments au détriment de l'organisation des championnats
- Les balles
- Le développement du tambourin féminin et des jeunes
- L'animation des rencontres de Nationales
- La mise en place d'un droit de mutation spécifique pour les jeunes (au bénéfice des clubs formateurs)
- La formation des Educateurs les obligations faites aux clubs de disposer d'éducateurs diplômés
- La mise en place d'un système « d'évaluation des arbitres »

#### **e. Commission Organisation des Compétitions Nationales : (rapporteur Nicolas TERME)**

« La commission « Organisation compétition nationale », comme les années précédentes, a eu comme mission :

- l'élaboration des différents calendriers des championnats de France extérieur.
- la gestion des demandes de modification des calendriers
- les différents tirages au sort de la coupe de France
- la gestion des demandes d'agrément des tournois
- la gestion du championnat de France en salle Junior et adulte

La commission, en association avec la commission règlement, se félicite d'avoir fait de la prévention, (sur les demandes de licences, les engagements des équipes, etc.) et ainsi d'avoir eu beaucoup moins de sanction à appliquer sur des non-respects du règlement.

Concernant l'élaboration des calendriers, la commission s'est attachée à respecter les demandes des clubs, dans la mesure du possible et dans le respect du règlement, ce qui a pu tout de même entraîner quelques litiges. Afin de créer plus de latitude pour les joueurs et les clubs, la commission a décidé d'autoriser de façon exceptionnelle et à titre de test un jour commun en semaine (le mercredi) pour les reports de match.

Lors de la réunion des présidents, l'accent avait été mis sur la formule du championnat de France salle adulte, 3 plateaux sur 3 week-ends (1 en PACA, 1 en Occitanie, 1 dans les hauts de France). Cette formule apporte des difficultés de disponibilités pour les joueurs et des contraintes financières pour les clubs, néanmoins c'est un moment fort et important pour les équipes des hauts de France qui ne pratiquent notre discipline qu'en salle. De ce fait, après réflexion et analyse, la commission souhaite continuer à faire vivre cette formule encore un certain temps.

La commission, présidée par Nicolas Terme, avait décidé en début de mandat, de revenir sur une formule de championnat en match aller/retour en Nationale 1 Masculine, permettant de raccourcir la saison et de primer un champion sur la durée de la saison. Les descentes pour non-respect du règlement et les refus d'accession n'ont malheureusement pas permis d'atteindre l'objectif qualitatif que nous avons imaginé, sans vrai enjeu, ni match de qualité, à part les oppositions entre Leaders. Afin de remédier à cela, après discussion avec des présidents et joueurs de Nationale, la formule de championnat pour les Nationales 1, voir les nationales 2 sera revu pour la saison prochaine. Les tenants et aboutissants de ce chantier majeur sera de donner de l'enjeu à chaque équipe participante à ce championnat et de pouvoir promouvoir plus de match de qualité.

Je remercie l'ensemble des élus de la commission championnat pour le travail et leur disponibilité durant cette 1ère année de mandat. Après cette assemblée générale, la commission se remettra à pied d'œuvre sur les pistes de travail évoquées, pour faire évoluer les championnats et Coupe dans le bon sens, dans l'intérêt de tous et surtout du tambourin. »

#### **f. Commission Promotion et communication (rapporteur Christophe GARNIER)**

« Cette première année de travail a permis de mettre en œuvre un certain nombre d'actions structurantes avec pour ambition de fixer des objectifs généraux pour la fin de mandat.

- Une relation partenariale a été mise en œuvre avec les rédacteurs de la page « Sport Hérault » du Midi Libre. Ceci a permis d'obtenir 1 page quasi-hebdomadaire d'avril à septembre, mais avec le côté quelque peu négatif de centrer la communication sur un média régional Héraultais alors que nous avons des championnats nationaux.
- Une liste des acteurs politiques (Députés, Conseillers Départementaux, Conseiller Régionaux) des départements dans lequel le Sport Tambourin se pratique a été formalisée (l'Hérault, l'Oise, le Nord, l'Aude et les Bouches-du-Rhône). Cette liste, qui est à disposition des Comités Départementaux, doit permettre de faciliter les relations avec le mode politique, notamment en ce qui concerne les sujets relatifs à la promotion de notre sport ou aux financements de manifestation.
- La renaissance de la « Soirée des Champions » avec l'investissement de la municipalité et du club de St Pons de Mauchiens. Cette manifestation fut un véritable succès.
- Une relation partenariale a également été mise en œuvre avec Hérault Sport qui a mis à disposition du matériel de sonorisation et le Car-podium sur les principales manifestations (Coupe d'Europe, finales de Coupe de France).

Fort de ce constat et de ces actions, la commission va travailler pour la mise en œuvre de nouveaux objectifs pour la saison 2017/2018.

- La « soirée des champions » pourra être améliorée et devra apporter des nouveautés au fil des ans au risque de retrouver les problèmes qui avaient contribué à son arrêt.
- L'animation des rencontres devra être étendue à plus de manifestations (Championnat de France en salle et à partir des demi-finales de Coupes de France plutôt que pour les finales).
- Un travail devra être conduit avec les clubs organisateurs de ces évènements annuels (Coupe d'Europe, Finale de Coupe de France, Super-coupe...) afin d'apporter de la valeur ajoutée de façon constante (révision du cahier des charges de ces manifestations).

Sur le moyen terme, des objectifs généraux ont également été dégagés pour l'échéance 2018-2020. Ces objectifs sont notamment de :

- S'appuyer sur les clubs et les Comités départementaux pour développer le Sport Tambourin en dehors de l'Hérault.
- Utiliser la fabrique « France Tambourin » et la marque « Condor » comme un outil de développement de la pratique en s'appuyant sur les fichiers clients et l'amélioration de l'achat en ligne.
- Etablir et suivre un plan de développement national.
- Structurer la communication autour des équipes de France qui ont le plus grand potentiel d'impact sur le public.
- Viser l'organisation de la Coupe du monde 2020 (une première réunion a eu lieu avec l'élu et les techniciens de Montpellier 3M) ».

#### **g. Commission Haut Niveau (rapporteur Yvan BUONOMO) :**

« Cette année, les rencontres amicales Italie - France se sont déroulées à Mezzolombardo en Italie, les 29 et 30 Juillet dernier.

La commission avait décidé de confier l'encadrement des équipes à :

- Patrice Charles : 18 ans filles.
- Denis Arrazat : 18 ans garçons
- Anthony Durango et Hyacinthe Barral : 16 ans garçons
- Thierry Alignan et Frédéric Gounel : 14 ans garçons

Je voulais en premier lieu dire un grand merci à Luigi Baruffi, à Nicola Merlo et toute l'équipe de Mezzolombardo qui ont accueilli la délégation Française avec bienveillance et mis en place une organisation parfaite. Merci aux jeunes et aux sélectionneurs (avec des félicitations toutes particulières pour les filles qui ont remporté une magnifique victoire le dimanche) pour leur investissement, leur état d'esprit et leur engagement qui ont permis de porter haut les couleurs tricolores. Merci aux parents et supporters qui se sont déplacés en nombre malgré le (long) déplacement vers Mezzolombardo. Merci aux deux Kinées (Audrey et Anaïs) qui se sont occupés des jeunes entre les rencontres pour les mettre dans les meilleures dispositions.

Malgré une coupe de l'amitié soulevée pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive par les sélections Italiennes (7 victoires sur les 8 confrontations), le bilan sportif reste tout de même positif avec des sélections Françaises qui ont défendu fièrement leur maillot. Les moins de 14 ans ont connu un samedi très difficile. Contre-coup du voyage, pression de la première sélection pour la plupart, ils n'ont pas réussi à produire le jeu attendu se sont inclinés 13/3 face à une sélection Italienne complète et homogène. Le dimanche a été beaucoup mieux. L'équipe emmenée par Alexi Barral et Daniel Dellavalle (capitaines) a pu montrer ses vraies valeurs malgré une nouvelle défaite 13/4.

Les moins de 16 ans ont également connu un samedi compliqué avec une lourde défaite 13/1 avant de se reprendre et montrer un visage complètement différent le lendemain malgré une nouvelle défaite 13/4. Félicitation à Anthony Durango qui a su remobiliser ses joueurs le dimanche. Baptiste Maugein, Florent Sanchez (capitaines) ont su trouver les ressources pour faire jeu égal, au moins en début de partie, face à une sélection Italienne qui comptait dans ses rangs quelques individualités d'exception.

Denis Arrazat (sélectionneur des moins de 18 ans) savait le challenge difficile qui l'attendait avec une sélection tricolore jeune (composée essentiellement de première année) face à une sélection Italienne

*expérimentée. Antonin Gay et Mathieu Dellavalle (Capitaines) ont néanmoins relevé ce challenge avec force et fierté en ne lâchant aucun point. Comme pour leurs cadets, la rencontre de dimanche a été la plus relevée. Les deux équipes se sont retrouvées dos à dos 6/6 après une balle litigieuse à 45 partout qui aurait pu faire tourner le score en leur faveur... Peu de regrets tout de même à avoir malgré les deux défaites (13/3 et 13/6) face à une équipe transalpine composée, la aussi, de joueurs d'exception.*

*Pour terminer, un très grand bravo à Patrice Charles et ses filles emmenées par Chloé Alignan (Capitaine) qui ont véritablement fait jeu égal avec leurs homologues. Les deux équipes se sont quittées dos à dos avec une victoire chacune (13/6 en faveur de la squadra azzurra le samedi et 13/8 en faveur de nos tricolores le dimanche). Cette équipe, qui sur le papier pouvait laisser entrevoir quelques craintes avec un effectif très jeune (moyenne d'âge de 15 ans et demi) face à une sélection Italienne composée exclusivement de jeunes filles de 18 ans a su se transcender pour décrocher une victoire exceptionnelle qui restera longtemps gravée dans leurs mémoires. Une équipe d'avenir qui peut laisser entrevoir de très belles choses pour les années à venir. »*

**h. Commission de Discipline (rapporteur Valérie SANCHEZ) :**

La commission n'a pas eu à se réunir au cours de la saison 2016/2017.

**i. Commission France Tambourin (rapporteur Hyacinthe Barral) :**

Hyacinthe Barral étant absente pour des raisons médicales, Yvan Buonomo expose son rapport moral.

*« J'ai pris la présidence de la Commission France Tambourin, après la réunion du Comité Directeur du mois de Février qui avait lieu à Florensac suite au choix de Laurent Zumello de céder sa place de président délégué à la Fabrique pour des questions d'éloignement géographique. Je tiens à le remercier de la confiance qu'il m'a accordée.*

*Tout d'abord, j'ai voulu connaître les points noirs de la fabrique :*

- *Trop de factures en attente de paiement.*
- *Lieux de travail non-adaptés pour une masse de matériel importante.*
- *Lieux non-adaptés à l'accueil du public.*
- *Tarifs incohérents*
- *Commandes de fournitures trop morcelées.*

*Des solutions ont été d'ores et déjà apportées à certains problèmes notamment :*

- *Toute commande passée est payée au moment de la récupération du matériel. A ce jour aucune facture n'est en attente.*
- *Le rangement du local et l'aménagement de celui-ci pour la réception des fournitures. Cela a permis de recevoir la clientèle dans de meilleures conditions et améliorer les conditions de travail du salarié et donc la qualité de nos tambourins.*
- *L'homogénéisation des tarifs, qui n'avaient pas été revu depuis très longtemps, qui a permis de compenser les pertes liées à l'augmentation des matières premières.*
- *Une meilleure gestion des approvisionnements en matières premières (lié à la disponibilité de place gagnée avec le rangement du local) permettant de minimiser les frais de livraisons et de disposer d'une réserve de matière plus importante.*

*Nous avons connu un souci de fonctionnement au mois d'Avril avec la panne de l'imprimante qui a nécessité son remplacement. Nous avons connu une période où il était impossible d'imprimer les tambourins. Les clubs ont été très compréhensifs et je les en remercie.*

*A noter la satisfaction des clubs qui commande leur matériel à la fabrique et ont pu apprécier la qualité du travail de Boris Pontier. Je les remercie encore pour leur confiance. Je tiens à remercier également Pascal Fabre pour son aide technique, mais aussi pour ses idées qui sont à développer.*

*L'ensemble de ces actions ont permis de mettre la Fabrique sur des bases plus solides et avec une meilleure gestion et donc meilleure comptabilité. Le travail de Boris aussi bien sur les tambourins que sur le point administratif est excellente. Nous pourrions acheter du matériel pour la saison 2017/18 pour la découpe de la toile et des fournitures : carton d'emballage pour les destinations dans toute la France et à l'étranger. »*

Yvan Buonomo complète ce rapport en précisant qu'un rendez-vous avec Giacomuzzi a eu lieu lors de son déplacement en Italie pour les Italie-France jeunes fin Juillet dernier. Suite à cet entretien, la Fédération a pu enfin être en possession du contrat signé avec le précédent Président. Nous pourrions ainsi œuvrer désormais pour le bon fonctionnement et le développement de notre Fabrique.

## 6. Questions diverses :

- Développement du nombre d'arbitres officiels

Afin de se donner toutes les chances d'augmenter le nombre d'arbitres officiels et de palier aux difficultés rencontrées dans la désignation des arbitres tout au long de la saison, il est évoqué la pertinence de mettre en place une session de préparation à l'examen d'arbitre. Cette formation serait un bon moyen de pré-évaluer les candidats et leur permettre de travailler leurs points faibles en vue d'accroître le taux de réussite à l'examen d'arbitre.

Ce sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion de la commission « juge et arbitre ».

- Développement de la Fabrique

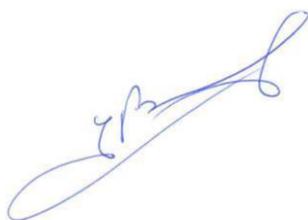
Des questions sont posées sur la stratégie mise en place par le comité directeur pour développer la « Fabrique » et pérenniser cet outil.

Des réflexions sont en cours pour développer l'outil sur le volet commercial notamment par une nouvelle interface de commande en ligne qui permettra au client (joueur ou grand public) de « personnaliser » le plus possible son tambourin (couleur du cercle, du scotch, personnalisation de l'impression...)

Cette application permettra de renforcer l'effet vitrine offert par internet (présentation des différents produits que propose la Fabrique) et de répondre au mieux aux attentes de nos clients (joueurs et grand public).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin à 12h00.

Le Président  
Yvan BUONOMO



Le Secrétaire Général  
Corinne PONS



*Annexes : grille tarifaire 2017/2018*

**Documents transmis :** - aux membres du comité directeur  
- à tous les clubs.

# ANNEXE TARIFICATION Saison 2017/2018\_v2

Mise à jour approuvée en comité Directeur du 17 septembre 2017

Votée en Assemblée Générale du 04 novembre 2017

<b>COTISATIONS</b>	
<b>Licences et autres titres</b>	
Licence Compétition adulte	32 €
Licence Compétition Cadet	25 €
Licence Compétition Minime	25 €
Licence Compétition Benjamin	15 €
Licence Compétition Poussin	15 €
Licence Dirigeant	30 €
Licence Arbitre	32 €
Licence Non Compétition	15 €
Licence Open	10 €
Licence Educateur	1 €
Passeport Dirigeant (gratuit si le demandeur possède une licence compétition)	10 €
<b>Démissions</b>	
Démission Licence Compétition en extérieur ou en salle Sénior	55 €
Démission Licence Compétition en extérieur ou en salle Poussin, Benjamin, Minime, Cadet	30€
Démission Licence Arbitre	55 €
Démission « pas d'équipe de la catégorie dans le club » ou « cessation d'activité d'un club »	Gratuite
<b>Affiliations et engagements des équipes</b>	
Affiliation des Clubs	50 €
Affiliation des Comités Départementaux	100 €
Affiliation des Ligues Régionales	300 €
Engagement Championnat de France extérieur (par équipe)	50 €
Engagement Coupe de France extérieur (par équipe)	50 €
Engagement Championnat de France en salle sénior (par équipe)	50 €
Engagement Championnat de France en salle Jeune (par équipe)	30 €
<b>Agréments</b>	
Agrément de Tournoi National en Salle	0 €
Agrément de Tournoi National en Extérieur	0 €
Non déclaration de tournoi ou manifestation	50€
<b>Participations et défraiements relatifs à l'arbitrage</b>	
Participation club à l'arbitrage : Nationale 1 et 2 Masculine (par équipe)	405 €
Participation club à l'arbitrage : N1 Féminine phase régulière	250 €
Participation club à l'arbitrage : N1 Féminine poule des championnes	135 €

## PARTICIPATIONS DIVERSES

### Frais d'inscription

Inscription formation d'éducateur 1 <sup>er</sup> degré	<b>100 €</b>
Inscription examen d'arbitre	<b>45 €</b>

### Sanctions et amendes

Carton jaune	<b>25 €</b>
Carton rouge	<b>50 €</b>
Absence de juge de Ligne en championnat National en Salle ou en Extérieur	<b>50 €</b>
Absence de préposé à la marque en séries Nationale 1, Nationale 2 et Nationale 1 Féminine	<b>50 €</b>
Sanctions relatives à la tenue sportive (par infraction et par match) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe non revêtue d'une tenue sportive uniforme</li> <li>- Pas de numéro sur les tenues</li> <li>- Pas de port de brassard pour le capitaine</li> </ul>	<b>50 €</b>
Arbitrage d'une rencontre officielle sans être vêtu de la tenue officielle	<b>50 €</b>
Port de la tenue d'arbitre Officielle non autorisé	<b>50 €</b>
Appel d'une décision / demande de dérogation au règlement (non encaissé si le demandeur a gain de cause)	<b>150 €</b>
Dérogation pour modification de date de championnat (Nationale)	<b>150 €</b>
Forfait d'une équipe lors d'une rencontre de Nationale	<b>Se référer au règlement</b>
Forfait Général d'une équipe engagée en Championnat National Extérieur ou en championnat de France en Salle.	<b>300 €</b>
Absence d'arbitre officiel pour les clubs disposant d'une équipe évoluant en championnat National extérieur (par arbitre manquant)	<b>300 €</b>
Non arbitrage du quota de match pour les équipes de Nationale (par match non arbitré manquant)	<b>50 €</b>
Absence d'arbitre officiel pour les clubs engagés en championnat de France en Salle (par plateau)	<b>150 €</b>

## CONTRIBUTIONS, DOTATIONS ET DEFRAIEMENTS

### Défraiements

Arbitrage Central	<b>45 €</b>
Arbitrage Ligne	<b>25 €</b>
Second match et suivants lors de la même journée	<b>25 €</b>
Arbitre Aspirant et arbitre Tuteur	<b>22.5 €</b>
Sélectionneurs des équipes de France (remboursement des frais engagés selon un forfait kilométrique)	<b>1 €/km</b>

### Contributions et dotations diverses

Contribution « licence » en faveur des Comités Départementaux et des Ligues pour le développement du Sport Tambourin (par instance)	<b>1.25 €</b>
Contribution Coupe de France hors département déplacement Aller/Retour moins de 250 km	<b>0 €</b>
Contribution Coupe de France hors département déplacement Aller/Retour entre 251 et 500 km	<b>50 €</b>
Contribution Coupe de France hors département déplacement Aller/Retour en 501 et 1000 km	<b>100 €</b>
Contribution Coupe de France hors département déplacement Aller/Retour de 1001 km et plus	<b>150 €</b>
Dotation « coupe d'Europe » en salle	<b>20 tambourins Condor</b> (équivalent 300 €)
Dotation « coupe d'Europe » en extérieur	<b>30 tambourins Condor</b> (équivalent 450 €)

### Remboursement de frais avancés et primes (salariés ou membres du Comité Directeur)

Barème forfaitaire « Hébergement » (par nuit, petit déjeuner compris)	<b>45 €</b>
Barème forfaitaire « Restauration » (par repas)	<b>15 €</b>
Brème forfaitaire « location véhicule » (par jour de location)	<b>30 €</b>
Prime de Naissance pour les agents salariés de la Fédération	<b>50 €</b>
Prime de Mariage pour les agents salariés de la Fédération	<b>100 €</b>